

NOUS VELLES



DOSSIERLES ASSOCIATIONS AU FRONT (3-5)

SERVICE

AMANUEL: DE RETOUR PARMI LES SIENS (6)

JOURNAL DU CENTRE SOCIAL PROTESTANT - GENÈVE 2

(ÉDITO) PASSÉ LE TEMPS DE LA SIDÉRATION



Le 18 octobre dernier, le Collectif d'associations pour l'action sociale (CAPAS) recevait des mains du président du Conseil d'État, Antonio Hodgers, le millésime de la Vigne des Nations en reconnaissance de son action auprès d'une population gravement touchée par la crise sanitaire. Cette distinction honore l'engagement de nos collaborateurs et collaboratrices, de nos bénévoles, et la réactivité dont nous avons fait preuve depuis le début de cette crise.

Nous nous sommes mobilisés sans relâche pour participer au maintien de la cohésion sociale. L'urgence a dicté la cadence des réponses à trouver, que ce soit pour l'aide alimentaire, l'hébergement ou le soutien psychologique et financier. Sans notre aide, un nombre im-

portant de personnes se seraient retrouvées en situation encore plus précaire. La créativité et l'agilité des associations se sont traduites sur le terrain par des réponses adaptées.

Le Covid n'a pas fini d'impacter une population qui vivait déjà en situation de précarité. Passé le temps de la sidération devant les queues à la patinoire des Vernets, c'est le risque de banalisation et d'oubli qui nous guette aujourd'hui. La remise en question de la loi adoptée par le parlement pour une indemnisation extraordinaire pour perte de revenus a et aura des effets dramatiques pour les plus faibles d'entre nous. Les échos de la rue nous le confirment déià. le nombre de personnes sans-abri augmentera encore ces prochains mois.

L'aide apportée aux plus précaires s'est réorganisée avec le soutien des autorités de ce canton. Acteurs publics et privés doivent avancer en partenaires. Il s'agit pour nous de défendre la dignité humaine sans se préoccuper de l'éligibilité de personnes qui ne disposent pas d'un statut légal, mais qui contribuent à notre richesse.

Ces temps hasardeux représentent un défi que le CSP est prêt à relever. Il peut le faire grâce à votre soutien. Merci.

Alain Bolle

(ACTUALITÉ) « UNE PRÉCARITÉ INCONNUE DEPUIS L'APRÈS-GUERRE »

La crise Covid-19 a rappelé qu'avoir un toit et manger sont loin d'aller de soi à Genève. À la demande des Colis du cœur, une étude de l'Université de Genève, réalisée en collaboration avec le CSP, la Ville de Genève, l'Etat et le CAPAS, va à la rencontre d'une population ultra fragilisée.

C'est un échantillon diversifié de la population précarisée qui a accepté de répondre au printemps dernier au questionnaire de l'équipe de Jean-Michel Bonvin, professeur à l'Université de Genève. Parmi ces bénéficiaires des Colis du cœur, il y a presque autant de Suisses et de personnes au bénéfice d'un permis que de personnes sans statut légal ou dans l'attente d'un permis.

Ces personnes disent sobrement leur réalité et leurs préoccupations, sur des sujets portant sur l'alimentation, l'emploi, le logement, l'impact de la pandémie sur leur santé ou encore leurs stratégies pour s'en sortir. Sur toutes ces questions, les résultats de l'enquête attestent une dégradation alarmante des conditions de vie.

DES REVENUS DÉJÀ FAIBLES AVANT LA CRISE

Deux tiers des répondants touchaient moins de 2000 francs par mois avant la crise – et le niveau de formation n'y change rien. Ils sont 24% à avoir perdu leur emploi pendant le semi-confinement (alors que l'augmentation du chômage suisse est de 3 à 5% durant la même période). Parmi ceux qui travaillent encore, la grande majorité a subi une baisse significative de son temps de travail et, partant, de revenus, puisque la plupart de ces personnes ne pouvait prétendre à des aides ou n'y a pas eu accès.

Précisément, c'est l'une des forces de cette étude que d'avoir mis en lumière un phénomène élargi de non-recours, que ce soit à des aides publiques ou privées. Au-de-là des questions d'éligibilité, c'est la crainte de perdre ou de ne pas obtenir un permis et, surtout, la non-connaissance du dispositif qui expliquent ce phénomène. La menace du surendettement est réelle, puisqu'une personne sur cinq dit avoir eu recours à un emprunt à taux élevé.

INSÉCURITÉS MULTIPLES

L'insécurité alimentaire – qui se traduit par la crainte de manquer de nourriture, par la réduction de l'apport alimentaire ou encore de sa qualité – est aussi une réalité pour toutes les personnes interrogées. Dans 55 % des cas, cette insécurité peut être qualifiée de maximale.

L'insécurité financière et les conditions de logement font l'objet de chiffres tout aussi alarmants. Près de 80 % des répondants ont du mal à payer leurs factures, à commencer par le loyer et l'assurance maladie. 95 % des personnes disent être incapables de faire face à une dépense soudaine de 1500 francs.

Quant aux conditions d'habitation, elles étaient déjà préoccupantes avant la crise, puisque 59 % des répondants (et plus de 73 % des personnes sans papiers ou dans l'attente d'un permis) vivent dans des logements surdensifiés (le nombre

de personnes équivaut à deux fois et plus le nombre de pièces).

QUE FAIRE?

En conclusion de son étude, Jean-Michel Bonvin formule des recommandations tant sur le plan conjoncturel – la crise, ne l'oublions pas, est toujours d'actualité – que structurel. La lutte contre le non-recours est l'une d'entre elles. Mais pour toute la population dite des «sans» (papiers, contrat de travail, logement) « qui échappe habituellement aux radars de la politique sociale», c'est tout un nouveau chapitre qu'il convient d'écrire pour les amener vers des conditions de vie décentes.

Carine Fluckiger

> Jean-Michel Bonvin et al., «La population en grande précarité en période de COVID-19 à Genève: conditions de vie et stratégies de résilience», septembre 2020.

ÉDITION GENEVOISE - N°04 - NOVEMBRE 2020

IDDSSIFR

« LE MONDE ASSOCIATIF A ÉTÉ IMPRESSIONNANT »

La crise pandémique a révélé des capacités de mobilisation exceptionnelles, aussi bien du côté des collectivités publiques que du secteur associatif. Reste à créer au niveau de l'État un espace formel d'échange et de délégation, qui reconnaisse les atouts et l'expertise des associations, analyse le sociologue Sandro Cattacin.

Professeur Cattacin, que pensezvous de la réaction des autorités pendant la crise du Covid?

La Confédération a réagi plutôt bien et vite avec une prise en main, que l'on ne connaissait pas en Suisse de la part du gouvernement fédéral, de tâches qui sont normalement dévolues aux Cantons. Son action s'est surtout concentrée sur les aspects sanitaires et économiques de la crise. Ce qui m'a étonné, c'est l'absence de consultation de sociologues ou de politistes à ce niveau.

Les instances cantonales se sont fortement impliquées, mais on a oublié ce qui tient ce pays debout, à savoir le monde associatif, les actions sociales et le travail sur le terrain. Comme si cela n'existait pas. Contrairement à ce qui se passe d'habitude, on a négligé de collaborer avec les forces vives de la société. Pourtant, les messages de prévention sont beaucoup plus crédibles lorsqu'ils émanent d'autres acteurs que l'État.

Et que pensez-vous de la réaction du monde associatif?

Elle a été impressionnante. La riposte associative s'est organisée spontanément et relativement rapidement, en parallèle à l'action de l'État. On a assisté à l'organisation d'une sorte de monde parallèle à celui de l'équipe « Koch » et des politiciens qui faisaient des discours sans vraiment prendre en considération cette réalité-là. J'ai trouvé également élégant l'engagement spontané d'individus se déclarant prêts à aider, par exemple dans leur voisinage.

On a observé de nombreuses actions de soutien, ce qui est un message de confiance dans l'autre. C'est également positif de voir que les grandes associations ont pu

bénéficier de donations importantes de la part d'acteurs privés qui ont permis de combler des besoins urgents.

Pour les petites associations, cela a été plus difficile et elles ont dû utiliser leurs «réserves de guerre». Par contre, l'État, qui a largement soutenu l'économie, n'a pas contribué financièrement à l'action des associations, alors qu'il s'agissait de montants dérisoires par rapport à ce qui a été dépensé dans cette crise.

Au niveau social, à Genève, l'action de l'État a été lente à se mettre en place et n'a pas vraiment abouti à un résultat satisfaisant. Partagez-vous ce constat?

Ce qui s'est passé au niveau fédéral s'est également produit dans les cantons: ils ont été incapables de créer des réseaux. L'État pensait vraiment être le seul à pouvoir agir et n'a pas songé à passer à un mode plus collaboratif. L'État est indispensable pour les tâches générales, mais pas pour les besoins concrets. Il n'a pas eu le réflexe de chercher des compétences du côté des associations et de compter sur leur force vive et innovante. De plus, on sait depuis les années '80 que l'État est mal outillé pour intervenir dans des mondes à la frontière de la légalité, comme la toxicomanie ou, comme dans la présente crise, les sans-papiers, alors que le monde associatif dispose de réseaux très importants et d'une grande crédibilité auprès des personnes concernées.

Mais alors, comment améliorer la collaboration entre l'État et le réseau associatif?

Je crois profondément en l'idée d'un « parlement du bénévolat ». Soit un lieu institutionnel favorisant la collaboration entre l'État et



« Le monde associatif dispose de réseaux et d'une grande crédibilité auprès des personnes concernées. »

le monde associatif. Il ne s'agirait pas d'un contre-pouvoir, mais d'un lieu d'échange. Je sais qu'il existe déjà des consultations çà et là, surtout au niveau fédéral, mais il faut également qu'elles soient instituées dans les cantons en un lieu légitime et permanent.

Cela permettrait une reconnaissance officielle, qui manque à l'heure actuelle, du rôle des associations et du travail qu'elles accomplissent. La pratique actuelle des contrats de prestations est trop contraignante, car l'État et les associations y sont dans un rôle asymétrique, top-down, qui ne permet pas l'expression de la force innovante des associations.

L'existence de tels lieux d'échange obligerait l'État à se poser systématiquement la question de qui est le mieux à même de se charger d'une problématique et à acquérir le réflexe de déléguer certaines tâches lorsque le monde associatif est mieux équipé pour les accomplir. Le rôle exemplaire

joué par le monde associatif dans cette crise devrait servir de force de revendication pour redéfinir ses liens avec l'État.

> Propos recueillis par Rémy Kammermann

(+) L'INVITÉ

Sandro Cattacin est professeur ordinaire au Département de sociologie de l'Université de Genève et directeur de l'Institut de recherches sociologiques. Il a fait paraître en juin dernier, avec son équipe, un ouvrage collectif analysant les défis sociaux et sociétaux soulevés par la crise covidienne: Gamba, Fiorenza, Toni Ricciardi, Marco Nardone et Sandro Cattacin (2020), « COVID-19. Le regard des sciences sociales », Zurich/ Genève, éd. Seismo.

JOURNAL DU CENTRE SOCIAL PROTESTANT - GENÈVE

(DOSSIER) LES ASSOCIATIONS EN ÉTAT D'ALERTE

Quel rôle ont joué les associations pendant la crise du semi-confinement? Que retiennent-elles de celle-ci et comment voient-elles l'action de l'État? Nous avons soumis ces questions à plusieurs organisations actives sur le terrain social à Genève et qui ont été extrêmement sollicitées ces derniers mois. Comme le CSP, elles ont dû changer de pratiques et de paradigme, passant de l'accompagnement social à l'aide humanitaire d'urgence. Partage des informations, des compétences et des ressources: la crise a été l'occasion d'une intensification de la coopération dans le secteur associatif.

CENTRE DE CONTACT SUISSE-IMMIGRÉS (CCSI-GENÈVE) « ON NE POURRA PLUS DIRE QU'ON NE SAVAIT PAS »



« Je garde le souvenir marquant de notre première séance d'équipe après l'annonce du semi-confinement à la mi-mars. Les visages étaient sombres et inquiets. Nous savions très bien ce que cela impliquait pour les familles que nous suivons, en particulier pour celles qui sont sans statut légal que nous accompagnons au sein de la consultation Enfance, éducation et santé du CCSI: elles allaient se retrouver sans travail et sans revenus.

Avec la fermeture des administrations, nous ne pouvions plus faire les démarches que nous assurons habituellement aux personnes migrantes. Par contre, nous avons apporté des aides financières directes, ce que l'on ne fait pas du tout en temps normal, à hauteur de près d'un demi-million. Cette aide a été distribuée aux familles que nous accompagnions déjà. Cela faisait sens parce que nous les connaissons. Toutes les autres demandes ont dû être réorientées vers d'autres associations.

Imaginez s'il n'y avait pas eu les associations durant cette crise! Nous avons travaillé comme des fous. L'agilité et la militance associatives nous ont permis de répondre à l'urgence. Avec le CAPAS et le travail en réseau, les conditions de collaboration étaient déjà en place. La solidarité a été renforcée: ce n'est qu'ensemble qu'on y arrive.

Aujourd'hui, nous ne pouvons plus dire: «On ne savait pas». J'espère qu'il en découlera d'autres formes de prise en charge. Il est inimaginable que l'aide alimentaire et l'hébergement d'urgence – tout ce qui relève des besoins vitaux, en somme – reposent à ce point sur les épaules des associations. Pour faire face à ce genre de crise, nous devrions pouvoir compter sur des garanties de l'État sur le plan des financements et de la logistique.»

Marianne Halle, chargée de communication et des relations extérieures du CCSI

COLIS DU CŒUR « Une solidarité au-delà des bannières »



« La structure des Colis du cœur n'était pas adaptée à la pandémie. Les distributions ont dû être interrompues pendant quelques semaines en raison de l'âge de nos bénévoles. Mais nous nous sommes rapidement adaptés et avons su innover. C'est comme si nous devions construire l'avion en même temps qu'il décollait! La distribution de l'aide alimentaire a pu reprendre en basculant sur la distribution de bons d'achats, grâce à l'appui du CSP et de Partage. Alain Bolle a été une cheville ouvrière de cette réorganisation. La solidarité s'est manifestée d'emblée, au-delà des bannières. Ces distributions de bons par courrier se sont opérées jusqu'à la mi-juin.

Les bénéficiaires des Colis du cœur ont plus que triplé pendant la crise. De 3700 personnes aidées chaque semaine, nous sommes passés à 14000 au plus fort de la crise fin mai.

Nous avons tous été confrontés à nos limites. Pendant la crise, les associations référant aux Colis du Cœur n'étaient plus accessibles par toutes les personnes tombées dans la précarité à cause du COVID-19. L'intervention de la Caravane de solidarité, derrière laquelle les associations agréées se sont ralliées, a répondu à cette limite. Mais cela a montré que nous n'étions pas suffisamment connectés au terrain, au sein des communautés. Les besoins d'une partie de la population précarisée n'étaient pas couverts. Cela doit nous questionner sur notre accessibilité.

La coordination inter-acteurs est cruciale en temps de crise. Dans les crises humanitaires, la pratique est de mettre en place des instances et un mode de gouvernance spécifiques, par questions-clés et s'ouvrant à un maximum d'acteurs. Pour ce qui est de l'aide alimentaire à Genève, une coordination opérationnelle État-Communes-associations s'est mise en place en juin pour la reprise de la distribution de denrées alimentaires par les Colis du Cœur sur plusieurs sites. »

Pierre Philippe, directeur des Colis du cœur

SOS FEMMES « NOUS DEVIONS ASSURER L'ESSENTIEL »



« Entre la mi-mars et la fin août, le nombre de personnes accueillies à SOS Femmes a triplé. Nous avons élargi nos critères d'admission pour venir en aide à des femmes et des familles sans statut légal qui n'étaient pas suivies par notre consultation sociale.

Dans le contexte d'une crise, on fait du maintien, on tente d'assurer l'essentiel. Grâce à des fonds privés, notamment de la Chaîne du Bonheur, nous avons pu aider ces familles à payer leurs loyers, entre autres. Le travail en réseau a aussi permis de déployer un dispositif d'hébergement d'urgence pour les femmes avec ou sans enfants dans le cadre de l'association (Aux 6 logis).

Cette crise a mis en évidence et renforcé la fragilité de certaines franges de la population que nous accueillons: employées domestiques, travailleuses précaires, sans statut légal, ou encore les travailleuses du sexe qui, du jour au lendemain, ont vu leur situation basculer. Si certaines ont pu rebondir ces dernières semaines, nombreuses sont celles qui restent aujourd'hui encore fortement fragilisées, faute de retrouver du travail.

Le rôle fondamental des politiques sociales et des collectivités pu-

5 ÉDITION GENEVOISE - N°O4 - NOVEMBRE 2020

bliques n'en ressort que davantage en situation de crise. Il revient à l'État de soutenir le travail des associations, complémentaire à ses actions, et d'initier des changements sociétaux profonds pour lutter contre les inégalités socio-économiques au sens large. Des réponses durables et concrètes doivent être apportées pour parvenir à une société plus juste et égalitaire, dans laquelle les droits fondamentaux sont garantis, en particulier pour les publics les plus vulnérables comme les personnes sans papiers, nombreuses à Genève, qui participent grandement à l'économie locale.»

Roxane Aubry, responsable de la consultation SOS-Femmes

EPER — BUREAU GENEVOIS « LES ORGANISATIONS ONT SU SE RÉINVENTER »



« L'enjeu pour l'équipe des Permanences volantes de l'EPER à Genève a été de rester aussi proche et disponible que possible pour les personnes les plus durement touchées, notamment les employées de l'économie domestique. L'approche communautaire de notre projet, qui privilégie un travail de proximité et en langue d'origine, nous a permis de pouvoir répondre rapidement à leurs demandes, qui portaient principalement sur l'accès à toute forme d'aide d'urgence, sur leurs droits face à leurs employeurs qui ne versaient plus les salaires ou encore face aux menaces d'expulsion des logeurs. Rien qu'entre les mois d'avril et de mai, nous avons délivré 1431 attestations pour les

Colis du cœur et notre permanence téléphonique a pu traiter 2170 demandes en espagnol, portugais, anglais, mongol et français.

La proximité et la création de liens sont des facettes indissociables du travail social, que l'on imagine difficilement conciliables avec des mesures de distanciation sociale, dans une période jalonnée par des quarantaines et des gestes barrières. Pourtant, cette crise nous a montré que les organisations ne manquent jamais de ressources pour se réinventer et s'adapter rapidement aux nouvelles réalités afin de poursuivre leur action sociale envers et contre tout.

L'action de l'État dans le cadre de cette crise sanitaire et sociale comporte bien trop de dimensions pour la résumer en quelques lignes. En ce qui concerne la poursuite des activités des Permanences volantes dans ce contexte si particulier, nous avons pu compter sur l'État qui, par son soutien financier et son accompagnement, a été présent. »

Lisandro Nanzer, responsable Permanences volantes. Genève

CARITAS GENÈVE « LE TRAVAIL DE PLAIDOYER, UNE PRIORITÉ POST-CRISE »



« En début de crise Covid, Caritas a réorganisé ses services de conseil autour des urgences des plus vulnérables: se nourrir, maintenir son logement, son droit à des soins. Le confinement fut une épreuve particulière pour les familles roms vivant à la rue avec lesquels Caritas est resté en contact quotidien.

L'organisation d'un vol humanitaire permettant un confinement à domicile pour ces familles au moment de la fermeture des frontières reste un moment fort pour moi. La levée d'obstacles fut ininterrompue, il a fallu négocier jusqu'au dernier jour.

Nos épiceries ont été assaillies dès la suspension de la distribution des Colis du cœur. Elles ont fonctionné massivement sur la base de bons gratuits. En plus de ceux-ci, nous avons distribué pour près d'un million de francs d'aides financières entre la mi-mars et le 31 août.

Parce qu'elles ont l'habitude de collaborer à Genève, les associations ont pu réagir immédiatement face à la crise. Chaque acteur du réseau a fait sa part du travail.

La coordination avec la Ville et le Canton s'est rapidement mise en place, mais elle a manqué sur le terrain de l'hébergement d'urgence. Je regrette aussi que le projet de loi pour l'indemnisation des travailleurs atypiques n'ait pas été déposé plus tôt, pendant la parenthèse enchantée du semi-confirment, quand tout était possible au niveau politique et que la solidarité faisait l'objet d'une sorte d'union sacrée. Les logiques partisanes ont repris le dessus; le référendum qui a été lancé est une véritable catastrophe!

Le travail de plaidoyer sera l'une des priorités post-crise. La réflexion stratégique doit être reprise, entre acteurs publics et privés. On n'avait pas pris la mesure des conditions de fragilité de certains secteurs de travail. Des solutions à long terme devront être trouvées pour adapter le droit du travail, favoriser le retour à l'emploi, lutter contre le chômage de longue durée. Et nous devrons envisager une nouvelle phase de régularisation des sans-papiers.»

Dominique Froidevaux, directeur de Caritas Genève



LE CSP, UN « INCUBATEUR DE COURAGE »

Le conseiller d'Etat Thierry Apothéloz rendait hommage au CSP lors de notre soirée de soutien du 1er octobre. Extrait de son discours, prononcé en ouverture de « Trois minutes de temps additionnel». « Cette traditionnelle soirée de soutien du CSP a lieu alors que peut-être iamais dans son histoire le Centre social protestant n'a apporté autant de soutien aux femmes et aux hommes qui sont aujourd'hui précarisées par la crise de la CO-VID. [Ces] hommes et ces femmes, dont bon nombre franchissent la porte du CSP, font preuve d'un immense courage au quotidien afin de vivre une vie décente. Et devant cette réalité, une association comme le CSP devient un incubateur de courage.

Il l'a une nouvelle fois montré dès les premières semaines du semi-confinement ce printemps, le CSP n'est pas du genre à rester en retrait quand l'urgence sociale guette. Croyez-moi, en tant que responsable cantonal de l'action sociale, je sais à quel point le CSP sait tenir son rôle de joueur, et parfois même d'arbitre. Un arbitre sans concessions. Mais un arbitre fondamental, tant il est vrai que le temps de l'urgence sociale, qui n'est, il faut le dire, pas le temps politique (forcément et malheureusement plus long), mérite des réponses cohérentes et efficaces.»

Carine Fluckiger

JOURNAL DU CENTRE SOCIAL PROTESTANT - GENÈVE





(SERVICE) AUTORISÉ À RESTER AVEC SA FAMILLE, ENFIN!

Il y a quatre ans, Amanuel était arrêté aux aurores devant sa femme enceinte et ses enfants, et expulsé manu militari vers l'Italie. Il a enfin retrouvé sa légitimité et peut envisager son avenir à Genève, avec l'aide du CSP.

Vous vous rappelez peut-être d'Amanuel? Il y a un peu plus de quatre ans, le CSP prenait la défense de ce père de famille originaire d'Erythrée, menacé d'être séparé de sa femme enceinte et de leurs deux enfants. Les décisions des autorités le concernant ne tenaient compte ni de l'unité de la famille, ni de l'intérêt des enfants à avoir leur père auprès d'eux. De manière exceptionnelle, parce que la situation l'était, le CSP avait lancé une pétition, demandé à des personnalités de soutenir cette famille, convoqué la presse... Mais rien n'y fit: en mars 2016, Amanuel fut interpellé aux aurores par des policiers venus en nombre, devant sa femme et ses enfants, et transféré manu militari vers l'Italie. Ce renvoi brutal avait choqué l'opinion et les médias en avaient largement parlé.

Eh bien, Amanuel vient enfin d'obtenir une autorisation de séjour en Suisse. Il va pouvoir rester durablement auprès de sa famille, quel soulagement!

Que s'est-il passé depuis son renvoi? Il faut revenir sur ce par-

cours du combattant, parce qu'il est symptomatique de ce que peut engendrer un système déshumanisé, et exemplaire de l'aide persévérante et déterminante que le CSP peut apporter.

Après son renvoi en Italie, Amanuel y a fait renouveler son permis de réfugié. Il est ensuite rentré légalement en Suisse, comme son statut l'y autorisait. Il a ainsi pu être aux côtés de sa femme pour la naissance de leur troisième enfant, en août 2016. Une demande d'autorisation de séjour a ensuite été déposée, afin qu'il puisse rester auprès de sa famille.

NOUVEAU RISQUE DE RENVOI

Installé provisoirement en Suisse, Amanuel n'a pas ménagé ses efforts pour trouver du travail. Mais les employeurs potentiels étaient réticents à l'engager vu sa situation administrative instable. En 2019, une démarche juridique visant à transférer son statut de réfugié d'Italie en Suisse a été introduite, comme la loi et la jurisprudence le permettaient. Mais alors qu'il remplissait les conditions requises, les autorités d'asile suisses ont rejeté sa demande sous un prétexte fallacieux. Dès lors, Amanuel risquait à nouveau le renvoi de Suisse, quatre ans après son retour. Après avoir traversé des années difficiles et une expulsion traumatisante, la petite famille vivait dans la tension d'être à nouveau déchirée, cette fois définitivement.

Ce sont pour finir les autorités cantonales genevoises qui, à l'insistance du CSP, ont reconnu qu'un nouveau renvoi d'Amanuel vers l'Italie serait contraire à son droit et celui de sa famille de faire vie commune et lui ont octroyé, en septembre 2020, une autorisation de séjour sous l'angle du droit des étrangers. Des années d'efforts et de multiples démarches auront donc permis de faire admettre aux autorités suisses ce qui semblait pourtant dès le départ une évidence absolue: un père, un réfugié, un homme a le droit de vivre auprès de sa femme et de ses enfants.

LE TEMPS DE LA CICATRISATION

« Il y avait beaucoup d'émotion chez Amanuel lorsqu'il a appris la nouvelle », témoigne le juriste qui l'a accompagné pendant toutes ces années. «Il est passé par beaucoup d'états d'âme, craignant toujours d'être à nouveau séparé de sa famille. Le plus important pour lui, c'est de pouvoir enfin vivre auprès d'elle sans cette appréhension. »

Irina Popa

Et maintenant? Amanuel a l'esprit enfin libre et veut continuer à s'impliquer dans l'éducation de ses trois enfants, soutenir son épouse et cicatriser ensemble les blessures d'un douloureux exil. Il aimerait aussi faire valoir ses compétences de menuisier, profession qu'il exerçait dans son pays. Pour l'heure, la joie de pouvoir chercher du travail sans l'obstacle d'un statut défavorable l'emporte: dès l'obtention de son permis de séjour, Amanuel a travaillé comme ouvrier agricole, et il vient de signer un contrat de cycliste-livreur. Il a hâte de tourner la page et de rattraper le temps perdu.

Une nouvelle étape de vie sereine et confiante: c'est ce que le CSP lui souhaite de tout cœur.

Aldo Brina

7 ÉDITION GENEVOISE - N°O4 - NOVEMBRE 2020

(DANS LES COULISSES) LA PASSION DES LIVRES

Avec leurs dizaines de milliers d'ouvrages minutieusement classés par auteur, genre et thématique, les rayons livres des Renfiles de Plan-les-Ouates et de Meyrin comptent parmi les plus remarquables librairies de seconde main du canton, gérées de façon professionnelle par des bénévoles passionnés.

On y trouve des classiques de la littérature, des romans, des essais, des livres pour enfants, des romans policiers, des livres d'art, des ouvrages en langue étrangère... tous en très bon état et à petits prix. « De beaux livres accessibles à tous », qui font la fierté des équipes. Ici, nul inventaire informatisé du stock: « La mémoire est mon seul répertoire », commente Léonard, l'un des fidèles bénévoles affairé dans l'exiguë réserve de la Renfile de Plan-les-Ouates, où sont consignées les pièces à expertiser.

La vente de livres constitue plus de 10 % du chiffre d'affaires des Renfiles. Une part significative, lorsqu'on songe à leur prix réduit, compris pour la plupart entre 1 et 3 francs. Dans la librairie de Plan-les-Ouates, sur les rayonnages, des affichettes rappellent aux clients que «Le rayon est entièrement géré par des bénévoles » et qu'il leur est demandé de bien vouloir ranger les livres. «Le rangement fait partie de notre travail et peut sembler parfois infini. La valorisation des livres et le tri sont au cœur du processus », souligne Sylvia Limni, l'une des coordinatrices bénévoles de Meyrin.

PLUSIEURS TONNES PAR SEMAINE

Entre 300 et 500 livres, issus des ramassages et des dépôts de donateurs, arrivent chaque jour. Dès 7h30, les livres sont triés. Sur de grands chariots, les cartons s'empilent. C'est ainsi que près de trois ou quatre tonnes sont acheminées chaque semaine, dont il faudra nécessairement recycler une partie. Chaque Renfile obéit à ses propres règles d'organisation et de gestion des arrivages. Contrôle de l'état des livres, tri des doublons, pertinence des thèmes, rareté.

Pour Sylvia Limni, ancienne infirmière reconvertie dans le commerce de seconde main, l'engagement altruiste a toujours été un moteur. En rejoignant il y a quinze ans l'équipe de bénévoles, elle souhaitait apporter son expertise du marché du livre d'occasion tout en œuvrant pour soutenir l'action du CSP. Chaque bénévole a ainsi développé au fil du temps son propre domaine de compétences.

UN FONDATEUR BÉNÉVOLE DE 97 ANS

À la Renfile de Plan-les-Ouates, où l'espace est plus réduit, il est impératif que les livres trouvent ra-

pidement preneur, même si, comme le confie Chantal Peschoux, l'une des coordinatrices bénévoles depuis 2012, il faut savoir « donner une chance à un livre et pouvoir le sauver ». Chaque franc collecté est un franc pour soutenir l'action du CSP. Il n'est pas rare, ajoutet-elle, qu'un client venu avec une idée précise reparte avec un autre livre. « Chaque jour ici est formidable! » L'enthousiasme de Chantal est à la mesure de l'implication de son équipe, fédérée autour de Marc Nicole, l'un des fondateurs, toujours engagé bénévolement à plus de 97 ans et qui vient chaque

matin pour noter les prix.

Une personnalité qui force le respect. « Nous poursuivons l'œuvre entreprise il y a plus de quarante ans par M. Nicole et son épouse, que nous avons certes adaptée et modernisée », note encore Chantal. Pour cette passionnée de lecture, c'est à la Renfile qu'elle aime consacrer une grande partie de son temps. Elle attend avec curiosité le déménagement l'été prochain de la Renfile à Tourbillon, dans un espace enfin plus grand!

Astrid Maury



Une partie de l'équipe de la Renfile de Plan-les-Ouates.



Sylvia Limni, engagée depuis 15 ans à la Renfile de Meyrin.

© Irina Popa

(DISTINCTION)

LA VIGNE DES NATIONS RÉCOMPENSE LES ASSOCIATIONS

Chaque année, l'État de Genève récompense une organisation internationale active à Genève par la remise de la cuvée issue de ses vignes sises au Coteau de Lully. Cette année, dans le contexte exceptionnel de crise née de la pandémie et au vu de la mobilisation extraordinaire des associations actives à Genève sur le terrain social, le Conseil d'État a choisi de dédier cette cuvée aux membres du Collectif d'associations pour l'action sociale (CAPAS).

« C'est la première fois qu'une telle distinction vient honorer une entité



genevoise», relève avec émotion Alain Bolle, directeur du CSP et président du CAPAS. « Il s'agit d'une marque de reconnaissance significative de l'engagement, de l'agilité et de la réactivité dont les associations font preuve depuis le début de la crise.» Le CSP est fier de partager cette distinction avec ses partenaires du CAPAS et ses donateurs, sans lesquels son action ne serait tout simplement pas possible!

C. F.

(IMPRESSUM)

Edition genevoise

Centre social protestant Genève Rue du Village-Suisse 14 CP 171 1211 Genève 8 T 022 807 07 00 info@csp-ge.ch CCP 12-761-4 IBAN CH41 0900 0000 1200 0761 4

T:::: -::

Tirage

4600 exemplaires

Rédactrice en chef

Carine Fluckiger

Impression

PCL Presses centrales SA

Ont collaboré à ce numéro Alain Bolle (directeur),

Aldo Brina (Service réfugiés), Rémy Kammermann (Service juridique),

Astrid Maury (Communication).

Conception et réalisation www.buxumlunic.ch

(SOUTENIR LE CSP) UNE MÉDAILLE POUR LE MERLOT

C'est une médaille d'argent qui est venue récemment distinguer le Merlot 2018 du Domaine des Trois Etoiles lors du Mondial du Merlot, le seul grand concours international entièrement consacré aux vins de cette famille, organisé à Sierre en septembre dernier!

Le Domaine des Trois Etoiles soutient l'action du CSP en proposant cet excellent Merlot 2018 à un tarif préférentiel. Le produit de notre vente de vins est consacré aux services de consultation du CSP, qui font l'objet d'une sollicitation intense depuis plusieurs mois.

C F

csp.ch/vente-de-vin



(ADRESSES)

LA BOUTIQUE EAUX-VIVES

Rue de la Mairie 15 T 022 736 45 81

LA BOUTIQUE PÂQUIS

Rue du Môle 1 T 022 731 65 41

LA BOUTIQUE JONCTION

Bd Carl-Vogt 34 T 022 328 22 04

LA BOUTIQUE PLAINPALAIS

Rue de Carouge 37 T 022 329 32 50

LA RENFILE MEYRIN

Rue Alphonse-Large 19 T 022 341 13 02

LA RENFILE PLAN-LES-OUATES

Chemin de la Cartouchière T 022 794 55 40

(SOUTENIR LE CSP) « MADE IN GALIFFE »

Jamais à court d'idées, l'équipe de Galiffe et ses usagers innovent avec une gamme de produits malicieusement étiquetés « Made in Galiffe ». Voilà un an que l'atelier crée des pièces uniques en textile - bonnets, tours de tête, châles, tote bags, etc. - faites avec art et amour. À contrecourant des marques industrielles, Galiffe souhaite mettre en valeur les compétences des personnes qui fréquentent ce lieu hors normes. Bientôt disponibles à la vente, le produit de ces pièces contribuera à soutenir les activités de l'Atelier Galiffe.

Imprimé sur papier respectant l'environnement, certifié aux normes FSC (gestion durable des forêts)